

CIMETIERES DE SAINT JULIEN SUR GARONNE

BESSE



POUCHON





COMMUNE DE
SAINT JULIEN SUR GARONNE

TARIFS DES CONCESSIONS

Au 1^{er} janvier 2025

Concession Perpétuelle : 50 € le m²

Grande : 3 m x 2 m soit 6 m²
Petite : 3 m x 1,40 m soit 4,20 m²
Tombe terre : 2,40 m x 0,80 soit 1,92 m²

tarif 300 €
tarif 210 €
tarif 96 €

Concession Trentenaire : 70 € le m²

Grande : 3 m x 2 m soit 6 m²

tarif 420 €



COLOMBARIUM

Durée 30 ans : 300 €

Durée 50 ans : 400 €



JARDIN CINERAIRE

gratuit



DEPOSITOIRE

Personnes habitant la commune ou ayant un bien imposable dans la commune :

Jusqu'à 6 mois : gratuit

Personnes ne répondant pas aux critères ci-dessus :

Jusqu'au 6^{ème} mois : 25 €/mois

Au 7^{ème} mois :	40 €
Au 8^{ème} mois :	70 €
Au 9^{ème} mois :	130 €
Au 10^{ème} mois :	250 €
Au 11^{ème} mois :	490 €
Au 12^{ème} mois :	970 €





**PREFECTURE
DE HAUTE-GARONNE**

Approuvé par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2024

Dépôt au contrôle de légalité : lundi 13 janvier 2025

Pour exécution
A SAINT JULIEN SUR GARONNE
Le 20 janvier 2025



Le Maire,
Patrick LEFEBVRE

